

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2007

Salle Macé – Pornic – 20 h 30

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

I – FINANCES

1 – Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

2 – Budget Primitif 2008 du budget général

Adopté par 24 voix pour et 7 abstentions

3 – Taux des quatre taxes pour 2008 de la fiscalité locale : taux inchangés

(TH : 14,93 % ; TFB : 15,42 % ; TFNB : 45,53 % ; TP : 17,22 %)

Adopté par 24 voix pour et 7 abstentions

4 – Budget Primitif 2008 du budget annexe d'assainissement

Adopté par 24 voix pour et 7 abstentions

5 – Budget Primitif 2008 du budget annexe locations immobilières

Adopté par 24 voix pour et 7 abstentions

6 – Participation financière de la Ville aux OGEC au titre des frais de fonctionnement des écoles privées pour l'année 2007-2008 : 716 €/élève

Adopté à l'unanimité

7 – Tarifs communaux pour 2008

Adopté à l'unanimité

8 – Décision modificative n°4 du budget général 2007

Adopté par 24 voix pour et 7 abstentions

9 – La Bernerie en Retz : participation de la Ville aux travaux sur le réseau d'eaux pluviales à la Boutinardière : 9 802 €

Adopté à l'unanimité

10 – Marché relatif aux travaux de l'Hôtel de Ville – Annulation de pénalités

Adopté à l'unanimité

11 – Skate-parc – Compléments en matériels – Demande de subvention au Conseil Général

Adopté à l'unanimité

12 – Avance sur la subvention 2008 aux associations : Association Croissance : 60 000 € - Association Calypso : 12 000 € - Comité de la Mi-carême : 14 000 €

Adopté à l'unanimité

II – URBANISME

1 – Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme : modifications mineures de zonages et règlement (Règlement zones UF – Transformation zone NAUF – Rectification zonages en UB et NAUCa)

Adopté par 24 voix pour et 7 abstentions

2 – ZAC de la Ria – Mise en demeure d'acquérir les parcelles 042 DM n°36 et 37 pour 160 000 €.

Adopté à l'unanimité

III – AFFAIRES FONCIERES

1 – ZAC de la Blavetière – Vente d'un terrain de 3 848 m² à 16 € le m² H.T.

M. Leroux ayant quitté la salle, le nombre de votants est de 30.

Adopté à l'unanimité

IV – TRAVAUX

1 – Restauration de la Chapelle de l'Hôpital – avenants n°2 pour une moins-value de 7 344,99 € TTC.

Adopté par 24 voix pour et 7 abstentions

2 – Ecole de musique – 2e tranche (salle de répétitions) – Avenants n°1 pour une plus-value de 18 317,03 € TTC.

Adopté à l'unanimité

V – AFFAIRES ECONOMIQUES

1 – Délégation de Service Public du Golf – Bilan au 31 décembre 2006 – Répartition du résultat positif

2 – Délégation de Service Public sous-traités d'exploitation – Saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour deux emplacements plage du Portmain

Adopté à l'unanimité

VI – AFFAIRES CULTURELLES

1 – Convention avec l'Office de la Langue Bretonne

Adopté à l'unanimité

VII – ADMINISTRATION GENERALE

1 – Recensement rénové de la population – Fixation des tarifs de rémunération pour 2008

Adopté à l'unanimité

2 – Télétransmission des actes au contrôle de légalité – Conventions avec la Préfecture et InnovPlus

Adopté à l'unanimité

3 – Dénomination du stade d'athlétisme du Val St Martin : "Stade Christophe Ruer"

Adopté à l'unanimité

VIII – RESSOURCES HUMAINES

1 – Modification du tableau des effectifs

Adopté à l'unanimité

2 – Régime indemnitaire du futur Directeur Général des Services : Intégration des textes de la fonction publique hospitalière

Adopté à l'unanimité

3 – Possibilité d'attribution des heures supplémentaires aux agents de catégorie B au-delà de l'indice brut 380

Adopté à l'unanimité